



1008329601

|                   |                                              |
|-------------------|----------------------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2010-09-24                                   |
| NUMERO DE DEPOT : | 83296                                        |
| N° GESTION :      | 2008B06807                                   |
| N° SIREN :        | 503182073                                    |
| DENOMINATION :    | ALKOS DEVELOPPEMENT                          |
| ADRESSE :         | 62 rue de la Chaussée d Antin 75009 Paris    |
| DATE D'ACTE :     | 2010/09/01                                   |
| TYPE D'ACTE :     | PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE |
| NATURE D'ACTE :   | CHANGEMENT DE PRESIDENT                      |

PG 01/03/2010  
CZ

0813 06 807

**"ALKOS DEVELOPPEMENT"**

Société par actions simplifiée au capital de 1.461.836 €

Siège social : PARIS (75009)

62, rue de la Chaussée d'Antin

503 182 073 RCS PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** Greffe du Tribunal de  
**DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2010** Commerce de Paris  
I M R

24 SEP 2010

**PROCES-VERBAL**

N° DE DÉPOT 83296

L'an deux mille dix, le premier septembre à dix heures trente, les associés de la société ALKOS DEVELOPPEMENT, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel REDOULY, en sa qualité de Président de la Société.

N La société FINNLEY S.A., représentée par Monsieur Gérard GIEUX, et Compartiment 4 du FCPR AVENIR ENTREPRISES DEVELOPPEMENT, représenté par sa société de gestion AVENIR ENTREPRISES, elle-même représentée par Monsieur Jacques SOLLEAU, associés présents et acceptant représentant tant par eux-mêmes qu'en qualité de mandataire le plus grand nombre d'actions, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Alexandre KHOSROVCHAHI est désigné comme secrétaire par les membres du bureau ainsi constitué.

R  
CS  
57 La société Hervé POUBEAU SARL et la société SOREGEC Europe, Commissaires aux comptes régulièrement convoquées, sont absentes et excusées.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que des associés possédant plus du quart des actions ayant droit de vote sont présents ou représentés.

L'Assemblée est donc régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Pouvoir en vue des formalités.

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Michel REDOULY de ses fonctions de Président,

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de nommer comme nouveau Président, à compter du 30 août 2010 :

- Monsieur Dominique VAUTIER  
Né le 18 mai 1955 à AMBLEMY (02)  
De nationalité Française  
Demeurant à ELINCOURT SAINTE MARGUERITE (60) – 2, allée des Pins

pour une durée indéterminée.

Monsieur Dominique VAUTIER, présent, déclare accepter les fonctions de Président qui viennent de lui être confiées et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ces fonctions.

Monsieur Dominique VAUTIER est tenu de consacrer tout le temps nécessaire aux affaires sociales.

Monsieur Dominique VAUTIER a, conformément à l'article 14 des statuts, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société dans ses rapports avec les tiers et notamment, pour contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans l'objet social.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

## DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité qu'il y aura lieu.

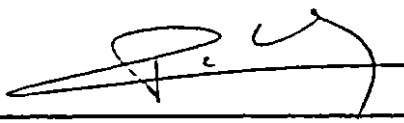
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

\*  
\*      \*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

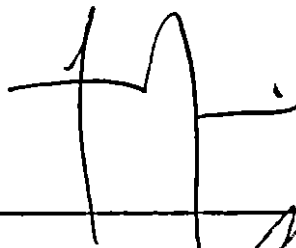
---

**Le Président**  
Monsieur Michel REDOULY



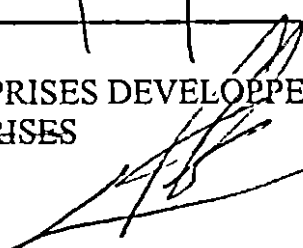
---

**Un Scrutateur**  
Société FINNLEY S.A.  
Représentée par Monsieur Gérard GIEUX



---

**Un Scrutateur**  
Pour Compartiment 4 du FCPR AVENIR ENTREPRISES DEVELOPPEMENT  
Société AVENIR ENTREPRISES ~~CDC-ENTREPRISES~~  
Représentée par Monsieur Jacques SOLLEAU



---

**Le Secrétaire**  
Monsieur Alexandre KHOSROVCHAH

